

CHAPITRE TREIZIÈME

Compétitions politiques

I. Une noble ambition pouvait justifier ces intrigues de cour, celle de prendre part aux affaires d'Etat. — Grand rôle politique du clergé dans le passé, en particulier au xvi^e siècle. — Ce rôle amoindri au xvii^e, bien que l'Eglise donne à la France Richelieu et Mazarin. — Louis XIV, qui écarte les évêques de son conseil, les emploie comme ambassadeurs. — Comment ces prélats grands seigneurs étaient admirablement propres à la diplomatie. — Le xviii^e siècle rouvre au clergé le conseil des princes : Dubois, Fleury, Tencin, Bernis. — Prélats diplomates. — L'ambassade de Rohan à Vienne. — Prestige de ces ambassadeurs magnifiques. — II. Le pouvoir plus ambitionné encore. — Les évêques aspirants-ministres : Rohan, Talleyrand, Conzié, Thémines; Dillon, brillant et très réputé, mais paresseux; Boisgelin, qui dans toute sa correspondance fait de la politique et frémit d'impatience à la vue du rôle joué par Pitt et Fox en Angleterre; enfin, Loménie de Brienne, concurrent le plus redoutable. — III. Comment Brienne réussit à s'emparer de l'opinion. — Sa réputation dans les Etats du Languedoc aux assemblées du clergé. — Il gagne les femmes à sa cause. — Puissance des salons à cette époque. — Noms des grandes dames mêlées à la politique. — Elles discutent les affaires d'Etat, font et défont les ministres. — Leurs candidats. — Loménie les convoque au château de Brienne. — Splendeurs des fêtes qui y sont données. — Les visiteuses en rapportent l'écho à Paris et à la cour. — Autres suffrages plus autorisés acquis à Loménie de Brienne. — Il va l'emporter, malgré des attaques très vives. — IV. Assemblée des notables. — Compétitions politiques en présence. — Projets de Calonne. — Il rencontre dans le clergé ses principaux adversaires. — Mots violents. — Rôle brillant de M. de Boisgelin dans les débats. — L'archevêque de Toulouse triomphe, grâce à la reine. — V. Ministère de Loménie de Brienne. — Il est obligé de reprendre la plupart des projets de Calonne. — Son insuffisance pour une situation terrible. — Mesures violentes contre les parlements. Leur hostilité. — Loménie de Brienne veut s'appuyer sur le clergé. — M. de Boisgelin le sert pour être ministre. — Mais opposition très vive dans l'assemblée du clergé de 1788, qui vote un don gratuit dérisoire et demande les Etats Généraux. — Double tort des évêques : ils sont trop occupés de leurs ambitions politiques; ils ne soupçonnent pas le cataclysme qui est proche.

I

Il était difficile d'entretenir ces intrigues de cour sans y laisser un peu de sa dignité, parfois pour des intérêts minimes. Mais il est une ambition qui semblait les justifier à cause de l'importance du but à atteindre, celle de jouer un rôle politique et de participer au gouvernement de son pays. Sans remonter au moyen âge, en s'en tenant aux temps modernes, on constate la grande place que les prélats du xvi^e siècle tiennent dans les affaires publiques. Machiavel remarque que le clergé composait les conseils des princes, et que d'ordinaire la noblesse se bornait à exécuter les décisions qui y étaient prises¹. Nommer pour la France les d'Amboise, les Duprat, les Tournon, les Gramont, les Lorraine, les Bellay, les d'Ossat, les du Perron, c'est rappeler les cardinaux illustres qui, soit comme ministres, soit comme ambassadeurs, furent mêlés très activement aux intérêts d'Etat. L'épiscopat du xvi^e siècle eut une énorme influence sur toutes les questions de gouvernement, en particulier sur le choix du roi de France. Que de déliés diplomates il fournit souvent pour l'ambassade d'un même pays! Dominique de Gabre, par exemple, évêque de Lodève, dont on publiait naguère les lettres², avait eu comme prédécesseurs à Venise les Langeac, les Odet de Selve, les Lazare de Baïf, les Guillaume Pélicier, les Morvillier, presque tous gens d'Eglise, humanistes et lettrés autant que politiques consommés. Les rois trouvaient des collaborateurs tout préparés dans ces prélats plus instruits que les laïques, habitués au maniement des hommes et des affaires, et déjà pourvus de bénéfices qui leur permettaient de tenir leur rang sans trop obérer le trésor royal. Leur correspondance, sans

1. Dans les *Relations des Ambassadeurs vénitiens* (t. I, p. 489), Michel SURIANO écrit pour la France en 1561 : « Le gouvernement est entre les mains des nobles et des prélats. Les prélats conseillent, mais n'agissent pas; les nobles servent au conseil et à l'œuvre. Mais souvent ceux-ci se sont accordés à laisser tout l'honneur et le soin des délibérations aux prélats, sachant bien que l'exécution ne pouvait pas leur échapper. »

2. *Correspondance politique de Dominique de Gabre, évêque de Lodève*, par Alexandre VITALIS, 1903, in-8.

être aussi importante que celle de leur voisin le cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, archevêque de Malines et de Besançon, ministre de Charles V, vice-roi de Naples, n'en révèle pas moins, à mesure qu'elle est publiée, des négociateurs avisés, retors, souples, audacieux au besoin, qui mettent au service de leur pays toujours un grand zèle, parfois les dons les plus brillants. Il arrive même que l'évêque s'efface un peu trop derrière le diplomate. De plus d'un de ces prélats ambassadeurs on aurait pu répéter ce qui avait été dit d'un évêque politique du xiv^e siècle, le cardinal de Périgord, qu'il avait été mince en religion, *religione tenuis*, mais grand dans les affaires d'Etat.

Au xvii^e siècle, avec la paix intérieure rétablie et l'affermissement du pouvoir absolu, le premier ordre de l'Etat allait perdre une grande partie de l'importance politique que lui avaient donnée la tradition du passé et les troubles du xvi^e siècle. Nous suivons dans l'histoire cet amoindrissement. Les évêques s'en plaignent au roi à plusieurs reprises¹. Mais si le clergé voit son influence décroître comme corps politique, n'y a-t-il point encore place dans le gouvernement pour les évêques comme serviteurs du roi et de l'Etat? Richelieu, Mazarin, le pensèrent. « L'Eglise, a dit Mignet, formait alors les grands politiques; elle développait la valeur propre de l'homme et ajoutait la force du rang. » Richelieu, se sentant fait pour commander, prit le seul chemin qui pouvait le conduire au pouvoir, celui de la cour. Quand l'évêque de Luçon veut préparer son avenir et servir son ambition, il se choisit, malgré sa pauvreté, une maison à Paris, proche du « logis de Dieu », sans doute, mais aussi non loin du

1. Dans l'Assemblée du clergé de 1595-1596 (*Procès-verbal*, t. I, p. 626) il est dit « que ci-devant le clergé de ce royaume était appuyé et assisté de quelqu'uns de Messieurs les cardinaux princes, d'un bon nombre d'autres cardinaux, archevêques et évêques, ordinaires au conseil du roi, mais qu'à présent il était tellement affaibli et diminué qu'il n'y avait en l'ordre ecclésiastique de ce royaume aucun prince, fort peu de Messieurs les cardinaux, et encore ceux qui y sont ne sont pas ordinaires près la personne du roi au conseil, et de Messieurs les cardinaux et évêques n'y en a que bien peu qui soient ordinaires au dit conseil. » Sous Richelieu et Mazarin, nouvelles plaintes du clergé sur son amoindrissement politique. Cf. *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*, 8 vol. in-folio, t. III, p. 665, 666; t. IV, p. 283, 285, 658, etc.

« logis du roi¹ ». Il est là sur place pour assurer sa fortune politique. C'est à la cour que pendant deux siècles, pour arriver et se maintenir, il faudra gagner sa première victoire, ainsi que toutes les autres. Richelieu et Mazarin éprouvèrent, en particulier, quelle difficulté ou quel avantage c'était d'avoir contre soi ou pour soi la reine.

Louis XIV fut trop décidé à écarter de son gouvernement les hommes d'Eglise pour y faire place à des évêques. Sous son règne, les prélats devront se contenter d'être diplomates, comme les cardinaux d'Estrées, de Forbin-Janson, de Polignac, etc. Le cardinal de Forbin-Janson était très apprécié de Louis XIV². On connaît le rôle important joué par le cardinal de Polignac au Congrès d'Utrecht et en Pologne. Il ne faut pas s'étonner que Louis XIV trouvât dans l'épiscopat des hommes capables de mener à bonne fin les affaires les plus épineuses. Ces prélats étaient de haute naissance, et il le fallait pour avoir le pas comme envoyés de France sur un grand d'Espagne ou un prince de l'Empire. Il y avait bien quelque orgueil de race dans l'attitude de cet abbé de Guébriant qui, représentant du roi auprès de l'électeur de Cologne, administre des soufflets et prend à la gorge le maître des

1. Richelieu, malgré sa gêne, acheta un petit hôtel à Paris, rue des Mauvaises paroles. Il fallait paraître. Pour faire une belle entrée à Luçon, n'avait-il pas emprunté à un ami de sa famille un carrosse et quatre chevaux? On connaît le très curieux *Mémoire de Richelieu, alors qu'il méditait de paraître à la cour*, publié par Armand Baschet.

2. « Le Roi, dit Saint-Simon, au sujet des dépêches reçues du cardinal de Janson, se mit sur ses louanges, et ajouta qu'il regardait comme un vrai malheur de ne pouvoir le faire ministre. Torcy, qui avait porté les dépêches, crut faire sa cour de dire, entre haut et bas, qu'il n'y avait personne plus propre que lui, et que dès qu'il avait le bonheur d'en être estimé capable par le roi, il ne voyait pas ce qui pouvait l'empêcher de l'être. Le roi, qui l'entendit, répondit que, lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin, il avait pris le timon de ses affaires, il avait, avec grande connaissance de cause, bien résolu de n'admettre jamais aucun ecclésiastique dans son conseil et moins encore les cardinaux que les autres, qu'il s'en était bien trouvé et qu'il ne changerait pas. Il ajouta qu'il était bien vrai, qu'outre la capacité, le cardinal de Janson n'aurait pas les inconvénients des autres, mais que ce serait un exemple; qu'il ne le voulait pas faire, ce qui ne l'empêchait pas de regretter de ne l'y pouvoir faire entrer... Il était consommé dans les affaires par une longue habitude, magnifique en tout et partout, avec beaucoup d'ordre, fort désintéressé, affable aux petits, naturellement obligeant, fort poli, mais avec choix et dignité... Il avait l'âme et toutes les manières d'un grand seigneur, doux et modeste, l'esprit d'un grand ministre né pour les affaires, le cœur d'un excellent évêque, point cardinal, au-dessus de sa dignité, tout Français sur nos libertés et nos maximes du royaume. » SAINT-SIMON, *Mémoires*, I, 303, 304; VI, 405, 406.

cérémonies, parce qu'on a mal placé ses gens à une procession du Saint Sacrement ¹.

Sous les trois derniers rois, il n'y aurait point eu d'entrée dans les ambassades pour un fils de maréchal-ferrant, comme d'Ossat. Au xvi^e siècle et dans les premières années du xvii^e, l'obscurité d'origine pouvait être compensée par le talent, l'habileté et aussi la variété des connaissances dont l'étalage était alors une façon d'éblouir. Dans les âges suivants, le diplomate d'Eglise sera un gentilhomme de haute lignée qui tiendra de sa race, de ses relations, de son contact avec la cour; les grandes manières, l'usage du monde, l'intelligence des passions et des caractères, le sens exquis des nuances, l'art de conduire une conversation et de profiter de tous les avantages que donne l'interlocuteur, le droit enfin de traiter d'égal à égal, avec n'importe quel ministre du dehors, la certitude de les surpasser par une dextérité, une désinvolture, une grâce noble et un raffinement que n'égalait aucune cour étrangère. Les dépêches de ces prélats diplomates, d'un cardinal de Polignac, seront faciles, coulantes, incorrectes parfois, mais élégantes, et pleines de ce charme que donne la peinture des caractères et des intrigues. L'Eglise fournira même au ministère des Affaires étrangères, durant le xviii^e siècle, dans des postes secondaires, des écrivains particulièrement habiles, tel cet abbé de La Ville qui, pendant trente ans, rédigea, en qualité de premier commis, les dépêches avec une habileté et une perfection qui fait encore l'admiration des connaisseurs.

Il paraissait bien établi que le clergé devait avoir accès dans ce domaine de la diplomatie et des affaires publiques. D'après Rulhière et Grégoire ², le Père de La Chaise, ministre de la feuille, « voulait qu'un évêque fût homme

1. *Journal* du marquis d'ARGENSON, 4 juillet 1748: « L'abbé de Guébriant, envoyé de France à Bonn, a donné une paire de soufflets, à la procession du Saint Sacrement, devant le saint des saints et devant l'Electeur de Cologne, sur ce qu'on avait mal placé ses gens à cette auguste cérémonie. De là, étant allé au palais, il a pris à la gorge le maître des cérémonies. L'Electeur a défendu qu'il le suivit à la campagne, et lui a permis, par grâce, de rester à Bonn jusqu'à ce qu'il eût réponse à la lettre et au courrier qu'il envoyait au roi pour demander un autre ministre.

2. Abbé GRÉGOIRE, *Histoire des confesseurs des rois*, 1824, p. 362.

du monde et homme d'Etat; il s'attachait à élever aux places éminentes ceux que nous appelons évêques politiques ». Mais comment être un évêque politique, comment avoir des capacités d'homme d'Etat, sans être tenté de les exercer? Fénelon, exilé à Cambrai, ne peut s'en défendre. Si sa haute intelligence, son ardent patriotisme, sa situation même vis-à-vis du duc de Bourgogne, expliquent et justifient les plans nombreux qui sortent de sa plume, ces préoccupations n'en trahissent pas moins la noble ambition de servir son pays en éclairant ses destinées.

Avec le régent, avec Louis XV, l'entrée du gouvernement s'ouvre de nouveau au clergé. Louis XIV avait laissé à plusieurs évêques, à Bossuet, par exemple, le titre de conseiller d'Etat, et jusqu'à la Révolution, les prélats qui le reçoivent, aiment à se donner la qualification, qui n'était guère qu'honorifique, de conseiller du roi en tous ses conseils. Dans le cours du xviii^e siècle, plusieurs d'entre eux obtinrent davantage. Nommer le cardinal Dubois, le cardinal Fleury, et même le cardinal de Tencin ¹, plus tard le cardinal de Bernis, c'est rappeler les ministres empruntés à l'Eglise par l'Etat. Dans cette haute situation ils ne devaient point, hélas, malgré le rôle si honorable de Fleury, faire oublier les Richelieu et les Mazarin. N'importe, la vieille tradition est reprise. Des évêques, des hommes d'Eglise ont reparu à la tête des affaires. Dans la seconde moitié du

1. On raconte que l'abbé de Tencin, jeune encore et sortant à peine de la licence, dit un jour, en quittant et en embrassant ses amis qu'il avait invités à dîner: « Je vous souhaite à tous succès et prospérité; pour moi, si le temps ne me manque, je serai cardinal et ministre. » *Mémoires de Bernis*, I, 69. — Saint-Simon en a tracé ce portrait: « L'abbé Tencin avait un esprit entreprenant et hardi, qui le fit prendre pour un esprit vaste et mâle. Sa patience était celle de plusieurs vies, et toujours agissant vers le but qu'il se proposait, sans s'en détourner jamais, et surtout incapable d'être rebuté par aucune difficulté; un esprit si fertile en ressorts et en ressources qu'il en acquit faussement la réputation d'une grande capacité; infiniment souple, fin et discret, doux ou âpre selon les besoins, capable sans effort de toutes sortes de formes, maître signalé en artifices, retenu par rien, contempteur souverain de tout honneur et de toute religion, en gardant soigneusement les dehors de l'un et de l'autre; fier et abject selon les gens et les conjonctures, et toujours avec discernement... Il joignait quelque légère écorce de savoir à la petitesse, et aux agréments de la conversation des manières et du commerce, une singulière accortise à un grand art de cacher ce qu'il ne voulait pas être aperçu, et à distinguer avec jugement entre la diversité des moyens et des routes. »

xviii^e siècle, surtout aux approches de la Révolution, nous voyons nombre de prélats pris d'une véritable nostalgie politique, hantés par l'ambition d'être hommes d'Etat.

Ils sont tout d'abord très empressés autour des ambassades. La race des prélats diplomates n'est pas éteinte. Quel type, vers le milieu du siècle, que ce Vauréal, évêque de Rennes, évêque peu résident, il est vrai, qui, dans son poste d'ambassadeur à Madrid, pousse si loin l'art d'observer et d'écrire. Nous le voyons toujours sur le qui-vive, aussi prompt à regarder, à écouter, que sûr de son jugement; mais le diplomate est resté homme de cour. Il « sait se tenir au courant de tout ce qui s'agite autour de son roi et de ses ministres, a des sentinelles aux aguets dans tous les couloirs du palais, des amis de tout rang et de tout sexe, habiles à pénétrer dans les cabinets les plus secrets pour l'avertir des rivalités et des coups fourrés qui le menacent, comme des caprices et des faiblesses qu'il peut utilement flatter et servir ¹ ». Vauréal était un de ces prélats qui mettaient au service de leurs fonctions je ne sais quelle souplesse enveloppante, quelle grâce à la fois digne et souriante, et aussi cette dialectique aiguisée par la théologie que Talleyrand disait utile aux diplomates. Mais il faut bien convenir que, si ces personnages, qui avaient un pied dans le monde et un pied dans le temple, ont contribué à la gloire de la diplomatie française, ils ont moins travaillé, pour la plupart, à augmenter le trésor des vertus ecclésiastiques. Et encore le séjour des cours étrangères était-il peut-être moins malsain que celui de la cour.

Le cardinal de Rohan se tint mieux à Vienne, durant son ambassade, qu'à Versailles à la tête de la grande aumônerie. S'il n'avait fallu pour réussir que le faste, un grand nom, de grandes manières et les succès mondains, bien peu de négociateurs auraient pu entrer en concurrence avec le prince de Rohan. L'abbé Georgel, son secrétaire, nous a décrit la magnificence de ses équipages, ses

1. Duc de BROGLIE, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, 1891.

écuries de cinquante chevaux, sa suite de gentilshommes, ses pages vêtus de soie, recrutés dans la noblesse d'Alsace et de Bretagne, ses coureurs pailletés d'argent et chamarrés de broderies d'or, ses musiciens habillés d'écarlate, ses heiduques avec leurs brandebourgs et leurs plumets, enfin son régiment de valets de pied et de valets de chambre.

Le prince Louis dépensait ainsi des sommes immenses et donnait des fêtes brillantes, de petits soupers, où se portaient les plus grandes familles de Vienne et les dames de l'aristocratie. Le prélat charmait tout le monde. « Nos femmes jeunes et vieilles, belles et laides, en sont ensorcelées, écrivait Marie-Thérèse. Il est leur idole, il les fait radoter. » Malheureusement, pour le succès diplomatique de Rohan, Marie-Thérèse n'était point du nombre des ensorcelées. Elle voyait avec impatience un évêque ambassadeur se rendre en costume de chasse — justaucorps à brandebourgs, plumes de faucon en aigrette, — aux invitations de la noblesse du pays, tirer de ses propres mains, dans une seule journée, 1,328 coups de fusil; assister aux bals masqués et, dans les réunions mondaines, adresser aux dames les compliments les plus joliment tournés. Ce qui ne facilitait point l'entente entre elle et le prince, c'est que, dans les explications aigres-douces qui furent échangées plus d'une fois, Rohan montrait, avec la supériorité de ses manières de grand seigneur, une ironie spirituelle, un ton de persiflage et d'impertinence qui blessaient profondément la reine. Si le premier devoir d'un diplomate est de réussir auprès du souverain chez lequel il est accrédité, on peut dire que Rohan, malgré des qualités brillantes, avait échoué auprès de Marie-Thérèse, et l'impératrice réussit à faire passer dans le cœur de sa fille, Marie-Antoinette, son aversion contre lui. Deux mois après la mort de Louis XV, Marie-Thérèse fut débarrassée de ce qu'elle appelait « une vilaine et honteuse ambassade ¹ ».

Le cardinal de Bernis avait mieux réussi à Rome.

1. GEORGEL, *Mémoires*, II, 218, 219, 21-29, 134 et 135.

Quand éclata la Révolution, il y représentait, depuis plus de vingt ans, nous l'avons vu, la France avec un luxe et un éclat extraordinaires. La correspondance de Benoit XIV avec le cardinal de Tencin nous montre quelle impression faisaient sur Rome nos cardinaux ambassadeurs et ministres d'Etat, dotés de plusieurs centaines de mille livres de rente, appuyés sur ce clergé de France dont la science et les richesses excitaient un peu l'envie du clergé romain moins instruit et besogneux. C'est presque avec humilité que Benoit XIV demande à Tencin de faire quelque chose pour « le pauvre Saint-Siège ».

II

Il était une place plus recherchée encore que celle d'ambassadeur, parce qu'elle mettait le titulaire hors de pair, c'est celle de ministre. Cette ambition fait battre le cœur de nombreux évêques. Rohan lui-même ne s'en défend pas. Les flatteurs lui répètent à l'oreille le nom de Richelieu, de Mazarin, de Fleury. « Il avait plus que le droit, il avait le devoir, lui disait-on, de parvenir à la direction de l'Etat. » Rohan se laisse convaincre, se berce d'un fol espoir et dicte à son secrétaire, le baron de Planta, le programme des réformes qu'une fois ministre il réalisera pour le plus grand bonheur de la France. Nous avons vu Talleyrand, dont l'intelligence justifiait du moins les prétentions, saluer en Sorbonne « le souvenir de Richelieu », lire sa vie et les *Mémoires* de Retz pour se préparer à son avenir politique. Sachant combien le titre de cardinal peut servir ses ambitions, il est en quête d'un chapeau même avant d'être évêque. Gustave III, roi de Suède, en aurait obtenu de Pie VI la promesse qui échoua, dit-on, à cause de l'opposition de la reine. Nous connaissons les noms des autres prélats prêts à se dévouer à la chose publique. Conzié, évêque d'Arras¹, est du nombre,

1. « On reparle encore de l'évêque d'Arras et toujours de M. de Saint-Priest. M. de Vienne part demain; M. de Puységur le remplace. » Lettre de M. de Boisgelin. — Talleyrand avait demandé, quatre ans avant d'être

et cherche en vain dans l'ancien régime un rôle ministériel qu'il trouvera, quoique bien amoindri, dans l'émigration. Thémines, évêque de Blois « fut nommé un instant, dit-on, à la place de Brienne... Je ne doute pas, affirme Cheverny, qu'il ne fût parvenu au ministère, si la Révolution n'était pas arrivée. Enclin au despotisme, il aurait plutôt été un petit cardinal de Richelieu, et peut-être était-ce l'espèce d'hommes le plus nécessaires dans ce moment² ». Un rival bien plus redoutable était l'archevêque de Narbonne, Dillon, que l'éclat de son administration et de sa présidence, en tête des Etats de Languedoc, mettait en évidence et semblait indiquer pour les suprêmes honneurs. Il comptait être cardinal et avait espéré succéder à Maurepas. Malheureusement il était né paresseux. Ses facultés brillantes, « son génie », comme parlent les Mémoires du temps, n'étaient pas servis par cette persévérance dans le travail et l'intrigue, alors nécessaire pour faire triompher une candidature. La reine le fit écarté³. Les contemporains le regrettent. « Si la France, dit l'un d'eux, eût été assez heureuse pour le posséder dans le ministère, son génie trop peu connu l'eût délivrée de sa situation perpétuellement versatile sous Maurepas comme sous Vergennes. L'Eglise, unie dans le conseil à Turgot et à Necker, aurait établi en France la même prospérité dont nous avons vu jouir la superbe province de Languedoc³. » Loménie, qui craignait et jalousait Dillon, lui faisait cependant un accueil empressé, lorsque l'archevêque de Narbonne se rendait aux brillantes fêtes du château de Brienne.

Le lecteur serait étonné de ne point trouver dans les rangs des aspirants-ministres un homme dont nous connaissons déjà les titres sérieux et la capacité peu commune,

évêque, le cardinalat par la comtesse de Brionne, dont il fréquentait le salon, à Gustave III. GEFROY, *Gustave III à la cour de France*, 1867, t. II, p. 16-18, donne la lettre de M^{me} de Brionne.

1. *Mémoires* du comte de CHEVERNY, I, 430, II, 74.

2. « Dillon, homme de génie, quoique né paresseux, avait eu des habitudes particulières avec Turgot. Il en eut depuis avec Necker pour les affaires de la province. Il aspirait au chapeau de cardinal qu'il méritait par toute sorte de titres, et il avait lieu d'espérer, si la reine ne lui eût été constamment opposée, de succéder à Maurepas. » SOULAVIE, *Mémoires historiques du règne de Louis XVI*, t. III, p. 4-6.

3. SOULAVIE, *Mémoires du maréchal de Richelieu*.